

AMAZON

À LA CONQUÊTE DE LA FRANCE

AVRIL 2020

Destructions
d'emplois,
changement
climatique,
évasion fiscale...

Demain sera-t-il
trop tard ?



CDF
COMMERCANTS DE FRANCE

**Les Amis
de la Terre
France**

ADERE
Association pour le Développement
de l'Équité dans le Respect de l'Environnement

INTRODUCTION

La pandémie du coronavirus a mis une nouvelle fois en lumière la stratégie hégémonique d'Amazon. Le géant veut devenir leader de la distribution dans le monde, grâce à des prix extrêmement bas et la livraison en 24 heures. Pour ce faire, Amazon place l'expansion de son business au dessus des profits immédiats. Mais du leadership au monopole, il n'y a qu'un pas. Amazon se lance dans la distribution alimentaire¹ tandis qu'elle est déjà leader mondial du stockage des données informatiques !

C'est dans ce contexte, qu'une bataille secrète est engagée depuis plusieurs mois en France. **Amazon s'apprête à y doubler sa surface de stockage d'ici début 2021 ; entre 8 et 11 projets d'entrepôts et centres de tri supplémentaires !** Sa part de marché dans le pays est de 18,9% du e-commerce², déjà très loin devant celles de ses concurrents, mais sans commune mesure avec ses 38% aux États-Unis³. Amazon souhaite donc rapidement se développer dans l'hexagone, dans une stratégie globale de conquête du marché européen. Le Gouvernement a justifié l'arrêt du Projet Europacity, par la nécessité de changer nos modèles commerciaux: pour lutter contre le changement climatique, mais aussi pour protéger des emplois. La Caisse des dépôts investit plusieurs milliards d'euros pour préserver les commerces de centres-villes en désertion. Pourtant, l'État a déjà autorisé 4 de ses nouveaux projets d'entrepôts, alors que la viabilité des commerces de proximité est directement menacée par l'augmentation de l'activité d'Amazon en France.

Si ces projets sont menés à terme, l'impact sur les emplois, le climat et les finances publiques pourrait être rapidement catastrophique.

La Confédération des Commerçants de France, les Amis de la Terre France et l'association ADERE alertent le Gouvernement et les parlementaires sur la nécessité d'agir rapidement. Ils demandent notamment un moratoire immédiat sur l'ensemble des projets d'entrepôt du e-commerce et des zones commerciales en périphérie, l'assujettissement des entrepôts et centres de tri existants à la Taxe sur les surfaces commerciales, et une stratégie de restructuration d'un commerce local, durable et pourvoyeur d'emploi.

1 Fortune, How Amazon Is Using Whole Foods in a Bid for Total Retail Domination, 21 mai 2018

2 Kantar World Panel, E-commerce heads the digital revolution in France, novembre 2019

3 Bloomberg, Amazon U.S. Online Market Share Estimate Cut to 38% From 47%, 13 juin 2019



LA CONFÉDÉRATION DES COMMERÇANTS DE FRANCE

La Confédération des Commerçants de France regroupe 19 organisations professionnelles nationales, régionales ou groupements de commerçants indépendants représentant plus de 450 000 entreprises du commerce de détail alimentaire et non alimentaire sur l'ensemble du territoire, principalement des TPE, et un million de salariés.

Francis Palombi Président
06.82.42.41.78 f.palombi@cf-cdf.org

Bénédicte Boudet-Corric
Déléguée générale 06.43.36.21.02



LA FÉDÉRATION DES AMIS DE LA TERRE FRANCE

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents.

Alma Dufour 06.67.92.36.89
Chargée de campagne Surproduction
almadufour@amisdelaterre.org



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'Association pour le Développement de l'Emploi dans le Respect de l'Environnement (ADERE) est une association à but non lucratif dont l'objet est de défendre le patrimoine culturel, environnemental, humain et l'emploi sur le territoire de l'Uzège Pont du Gard.

Patrick Fertil 06.95.85.56.52
patrick.ronan.fertil@gmail.com

1. AMAZON PROFITE DE LA PANDÉMIE AU RISQUE DE L'AGGRAVER

LA CRISE DU CORONAVIRUS : UNE AUBAINE POUR LES AFFAIRES D'AMAZON

Alors que partout dans le monde la récession s'installe, que les États déboursent des milliers de milliards d'euros pour sauver les entreprises et éviter des faillites en cascade, Amazon fait partie des rares heureux qui ont su profiter de la pandémie du Coronavirus.

Bénéficiant de la fermeture imposée des commerces, l'activité d'Amazon semble avoir augmenté dans les pays où elle est implantée⁴. Le cours de l'action d'Amazon s'emballe. Dès la semaine du 13 avril, elle dépasse son record historique. Jeff Bezos, son PDG, a gagné 24 milliards de dollars supplémentaires depuis le début de la crise⁵.

AMAZON MET EN DANGER LA VIE DE SES EMPLOYÉS

Pourtant, dès les premières jours de la pandémie, les salariés des entrepôts aux États-Unis et en Europe ont tiré la sonnette d'alarme: impossibilité de respecter les gestes barrières dans des entrepôts surpeuplés, manque de masques et de gel, livraison de produits inutiles, opacité de la direction d'Amazon sur le nombre de travailleurs contaminés par le Covid-19. Alors qu'Amazon continuait d'embaucher des centaines de milliers d'intérimaires pour satisfaire à l'explosion des commandes, les cas de Covid-19 se sont rapidement multipliés dans les entrepôts. Plus de la moitié des entrepôts américains sont touchés par le virus⁶ et en France les 6 sites principaux ont recensé des cas de Covid-19. Deux salariés d'Amazon en France sont entrés à l'hôpital dans un état grave, un a passé trois semaines dans le coma. Un salarié d'Amazon aux États-Unis est décédé du Covid-19 le 31 mars⁷.

Amazon est rapidement monté au créneau dans les médias, expliquant qu'ils avaient décidé de prioriser la livraison des produits, pour limiter les risques. Or en réalité, pendant plusieurs semaines les livraisons étaient toujours constituées de 90% de produits non essentiels.

Le 14 avril, suite à la plainte du syndicat Solidaires, à laquelle les Amis de la Terre sont intervenus, les juges ont imposé une réduction drastique de l'activité⁸ le temps que de nouvelles mesures sanitaires soient mises en place pour protéger les salariés⁹.

AMAZON : CHANTAGE À L'EMPLOI ET FRAUDE FISCALE

Amazon a dans la foulée annoncé l'arrêt complet de l'activité, laissant planer le doute sur son intention de demander le remboursement des chômeurs partiels à l'État. Les syndicats et la société civile s'y opposent. Non seulement la multinationale est dans une santé financière excellente, mais en plus la fraude à la TVA de ses vendeurs et son propre évitement de l'impôt sur les sociétés ont asséché les finances publiques de plus d'un milliard d'euros cette année.

4 Amazon a annoncé l'embauche de 150000 intérimaires supplémentaires aux États-Unis.

5 *The Guardian*, Amazon CEO Jeff Bezos grows fortune by \$24bn amid coronavirus pandemic, 15 avril 2020.

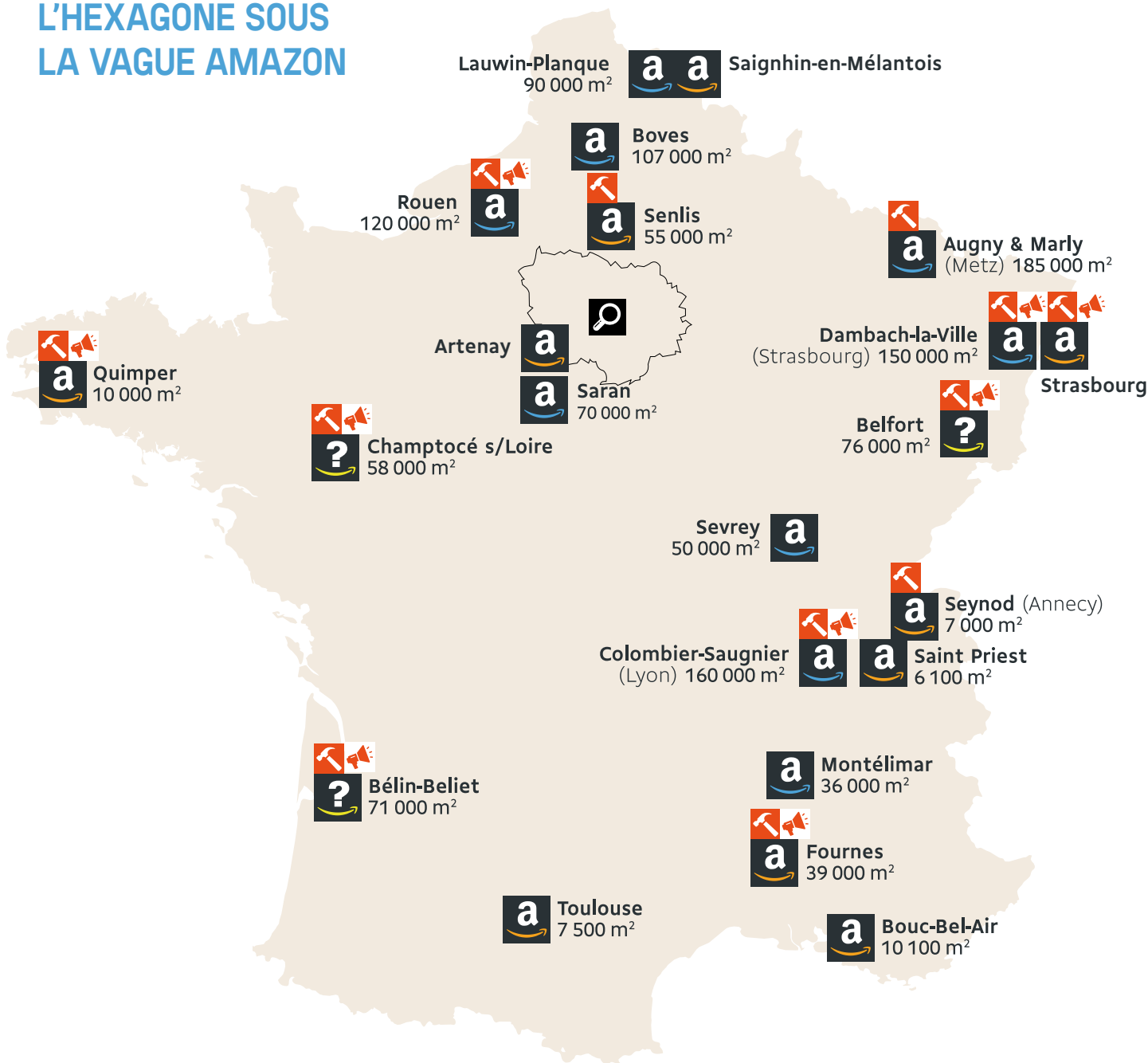
6 *Democracy Now*, Covid 19 cases in US amazon warehouses will likely skyrocket.

7 Dont Amazon n'a même pas divulgué l'identité !

8 Limitation aux 10% de produits essentiels en stock: alimentaire, médical, hygiénique.

9 Tribunal judiciaire de Nanterre, Ordonnance de référé rendue le 14 avril 2020, N°R.G. : 20/00503.

L'HEXAGONE SOUS LA VAGUE AMAZON



Légende

- Centre de tri
- Entrepôt
- Suspicion de projet
- Futur projet
- Recours possible ou déposé

2 centres de tri supplémentaires ont été construits entre 2017 et 2018 mais leur localisation est inconnue.



ZOOM SUR LES PROJETS D'IMPLANTATION D'AMAZON

Clauses de confidentialité, nom de code camouflant son identité, mise à l'écart des élus d'opposition pendant la procédure : seuls certains élus savent qu'il s'agit d'Amazon avant que les démarches soient achevées. Soutenue par des députés de la majorité, des préfets, des sénateurs et des conseillers départementaux, proches des dossiers et dans la confiance. L'entreprise met en concurrence des territoires aux forts taux de chômage pour préparer son installation et empêcher toute forme de débat.

AUGNY-METZ En construction

Contexte En 2016, Henri Hasser, Vice-Président de la métropole de Metz signe une clause de confidentialité empêchant les 107 autres élus d'apprendre qu'Amazon allait exploiter le méga-entrepôt de 185000m²¹⁰. Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, également soumis à confidentialité, a signé le permis de construire¹¹. Ce n'est qu'en 2019 qu'on apprend l'implantation de l'entrepôt Amazon à Metz alors que les possibilités de recours sont presque épuisées et que les consultations publiques n'ont pu être normalement menées.

BELFORT Travaux non-commencés

Contexte En janvier 2020, Damien Meslot président du Grand Belfort annonce qu'il vient de signer un projet de plateforme logistique avec l'entreprise Vailog, soutenu par le Président du conseil départemental, Florian Bouquet et le Maire de Fontaine Pierre Fiétier. Ils n'annoncent cependant pas qui sera l'exploitant du projet car une clause de confidentialité empêche de dévoiler son identité¹².

DAMBACH-LA-VILLE (STRASBOURG)

Travaux non-commencés

Contexte Le président de la communauté de Commune du Pays de Barr, Gilbert Scholly, a annoncé en février 2020 la construction d'une plateforme logistique Amazon de 150000m². Le projet n'est pas encore autorisé et n'est pour l'heure pas commenté par les élus du territoire qui avancent avec prudence en attendant la fin des élections municipales¹³.

AÉROPORT LYON SAINT-EXUPÉRY

Travaux à l'arrêt

Contexte Projet signé par le Maire de Colombier-Saugnieu, Pierre Marmonier, situé à proximité de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry d'où arriveraient les colis pour y être stockés. L'entrepôt générerait une augmentation du trafic routier journalier de 1000 camions et de 4500 camionnettes¹⁴. Les travaux initiés sont à l'arrêt en raison des recours juridiques des associations Fracture et Acenas. Alors que le rapporteur public a reconnu les manquements de l'autorisation environnementale du préfet¹⁵, le projet a été validé par le Tribunal Administratif de Lyon. L'audience en appel doit être fixée prochainement.

FOURNÈS Travaux à l'arrêt

Contexte Voir le focus page 6.

ROUEN Travaux non-commencés

Contexte En novembre 2019, un projet de dépollution de l'ancien site Pétroplus pour y installer une plateforme logistique est révélé. Les élus de la métropole soupçonnent l'implantation d'un entrepôt Amazon mais ne peuvent une clause de confidentialité empêche le président de la métropole, Yvon Robert et le maire de Petit-Couronne, Dominique Randon de dévoiler l'identité du véritable exploitant du projet¹⁶. Le préfet de Seine-Maritime Pierre-André Durand et le député Damien Adam ne tardent cependant pas à vanter les bienfaits que représenteraient l'implantation d'Amazon dans la métropole.

10 *Reporterre*, Comment Amazon impose la loi du silence à des élus locaux, 03 juillet 2019.

11 *Le Républicain Lorrain*, Amazon à Frescaty : le compromis de vente est signé, 26 septembre 2019.

12 *France Bleu Territoire de Belfort*, Territoire de Belfort : bientôt un millier d'emplois sur l'aéroparc de Fontaine, 31 octobre 2019.

13 *Dernières nouvelles d'Alsace*, Amazon envisage de créer un centre logistique à Dambach-la-Ville, 13 février 2020.

14 *Le Figaro*, À Lyon, l'implantation d'une plateforme logistique géante sème le doute, 8 mai 2019.

15 *BFMTV*, Plateforme d'Amazon à Lyon: le rapporteur public préconise d'annuler le permis de construire, 31 octobre 2019.

16 *France Bleu Seine-Maritime*, EXCLU - L'ancien site de Petroplus en Seine-Maritime pourrait accueillir Amazon en 2020, 8 janvier 2020.

2. FOCUS : LE PROJET ABSURDE D'AMAZON PRÈS DU PONT DU GARD

26.06.18

Vote du conseil municipal de Fournès (Gard) en faveur du projet de centre de tri logistique Argan pour Amazon

31.10.18

Dépôt du permis de construire.

01.07.19

Dépôt de plainte pénale contre des élus locaux.

Amazon veut implanter un centre de tri démesuré à proximité Pont du Gard, un des sites touristiques les plus anciens et visités de France. Dans le choix d'implantation, près de Nîmes, mais aussi la mise en oeuvre opaque, ce projet est un cas d'école caricatural.

UN PROJET POUR "OPTIMISER" LES FLUX D'AMAZON

Initié en juin 2018, le projet mené par le promoteur Argan, prévoit la construction d'un immense centre de tri, à un point névralgique des axes autoroutiers A7 et A9, qui permet de desservir les pays d'Europe du Sud. L'objectif d'Amazon est ainsi «d'optimiser les flux amont Europe sud et le réseau de service de livraison du dernier kilomètre pour le sud de la France».

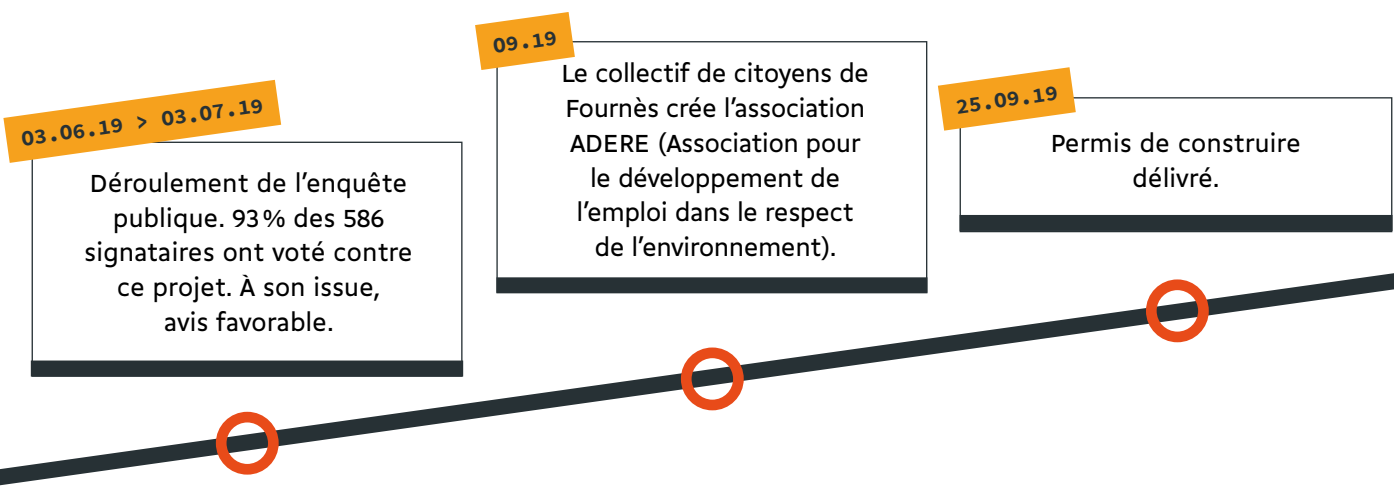
Malgré une enquête publique durant laquelle 93% des contributeurs se sont opposés au projet, le permis de construire a été accordé en septembre 2019 et l'autorisation environnementale délivrée par la Préfecture du Gard en novembre 2019. Les travaux pourraient donc commencer dans les prochains mois.

UNE IMPLANTATION SCANDALEUSE PRÈS DU PONT DU GARD

L'entrepôt d'Amazon serait la première image que verraient les millions de visiteurs annuels de la région, venant découvrir le 5^e site le plus visité de France, mais aussi la réserve de biosphère Unesco des Gorges du Gardon et le territoire de l'Uzège.

L'intégrité et l'image du Pont du Gard, classé au «Patrimoine mondial de l'Unesco» et détenteur du label Grand Site de France, seront profondément affectées par cette implantation sur la route d'accès. C'est également l'unique site en France à avoir reçu le label de tourisme durable Unesco «Route Antique de l'Europe du Patrimoine mondial».

Le projet d'Amazon est aussi contradictoire avec le projet de Parc naturel régional des Garrigues, en cours d'instruction, et celui des «Routes de la Romanité», permettant de visiter les vestiges antiques, d'Uzès à Nîmes. Le projet menace donc directement les paysages, les sites et le patrimoine, fondements de l'attrait culturel et touristique international du territoire. Des associations locales ont saisi les responsables du site, de l'Unesco et de l'État.



SIGNEZ ICI LA PÉTITION POUR DIRE NON À AMAZON AU PONT DU GARD

[HTTP://CHNG.IT/TD7STPXM](http://CHNG.IT/TD7STPXM)

DES PROCÉDURES CONTESTÉES ET DES CONFLITS D'INTÉRÊT

Des irrégularités de procédures ont été dénoncées par l'association ADERE. S'y ajoutent une absence de consultation publique et des carences sur la communication, le projet ayant été tenu secret ainsi que son bénéficiaire (Amazon). Le permis de construire a donné lieu à des premiers recours gracieux en novembre 2019. Il est actuellement contesté par le dépôt de 9 recours administratifs contentieux en mars 2020.

L'association a également relevé des conflits d'intérêt avant la décision d'accorder le permis de construire. Elle a découvert que plusieurs parcelles des terrains vendus appartenaient à certains élus de la commune ou à leurs familles. Or, ces élus ont participé au débat et voté les délibérations municipales liées au projet alors qu'ils ne pouvaient y participer, conformément à la Loi sur la probité des élus du 31 mars 2015 : *S'il y a un lien de parenté entre les propriétaires de parcelles et des conseillers municipaux ayant participé aux débats, les délibérations sont entachées d'illégalité*, a écrit la Préfecture du Gard en juillet 2019. Le conseil municipal a alors annulé, refait et revoté ces délibérations, sans les élus concernés.

Des soupçons de délits ont cependant donné lieu à la saisine du procureur général de la République du tribunal de Nîmes et au dépôt d'une plainte au pénal en juillet 2019. La procédure suit son cours. Ce sujet a été au centre d'un reportage du journal de 20 heures de France 2 le 27 février 2020.

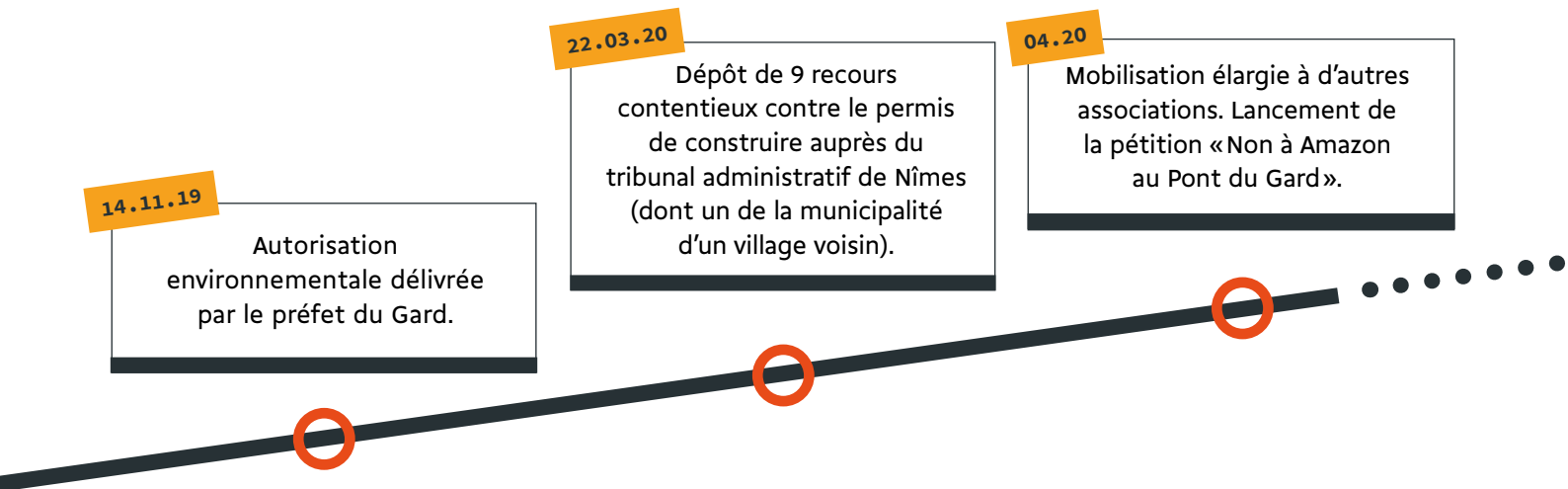
DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES IMPORTANTES

Le trafic quotidien généré par ce centre de tri serait de 544 poids-lourds et 2500 véhicules légers. La taille du site, avec 113 portes de chargement, montre que le trafic prévu est sans doute sous-estimé par le promoteur. Il induira d'importantes pollutions, alors que les premières habitations du village se situent à 200 mètres du bâtiment, et qu'en été des pics de pollution sont déjà observés à cet endroit.

Les écosystèmes locaux sont en danger. La pie grièche et l'outarde canepetière, espèces protégées, sont menacées. Les hydrocarbures des camions risquent de polluer les eaux par ruissellement, notamment lors des épisodes cévenols, sans compter les risques accrus d'inondation.

DES EMPLOIS SURÉVALUÉS

Pour défendre le projet, le promoteur a fait miroiter la création de 600 emplois et le versement de taxes aux collectivités. Au fil des mois, cette promesse a fondu : il n'est plus question que de 150 emplois, précaires et robotisables à tout moment. Des élus locaux ont cru à cette promesse. Le Président de la Communauté de communes du Pont du Gard déclarait en juin 2019 : «*Si Amazon*



ne s'installe pas ici, il le fera ailleurs». Les ravages sur l'économie locale et les emplois détruits sont ignorés. Quelques élus se montrent plus lucides, comme le maire de Saint Hilaire d'Ozilhan: «*Nous n'avons pas besoin de ces emplois précaires, mal rémunérés, à faible potentiel d'évolution. Nous avons déjà des emplois similaires et nous avons les pires difficultés à les pourvoir*».

DES MENACES POUR L'AGRICULTURE ET LES COMMERCES

Ce projet constituerait une perte irréversible de terres cultivables alors que le Plan d'aménagement et de développement durable du territoire souligne la nécessité de ne plus artificialiser les sols, de maintenir l'agriculture et de protéger les paysages.

Les exploitations viticoles environnantes, labellisées AOC Côtes-du-Rhône, et d'autres activités agricoles (arboriculture, apiculture, maraîchage, trufficulture, etc.) seront gravement affectées

par la pollution et la perte d'attractivité de ce territoire.

Alors que la Région Occitanie promeut les circuits courts avec son slogan *J'achète dans ma zone*, les associations ont saisi Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, de cette implantation, contradictoire avec cette ambition. Ce projet fragilisera les commerces locaux, déjà en crise, dans les villages, les villes moyennes (Uzès, Alès, Arles) mais aussi les grandes villes (Nîmes, Avignon). Tous les commerces des villages et villes du Sud de la France seront in fine impactés.

Les associations travaillent à la construction de projets alternatifs, riches en emplois, pour la zone de La Pâle.

3. POUR CHAQUE EMPLOI QU'AMAZON CRÉE, C'EST DEUX EMPLOIS QU'ELLE DÉTRUIT EN FRANCE

LE E-COMMERCE, MACHINE À BROYER LA CONCURRENCE FINANCÉE PAR LES MARCHÉS

Décrit comme une révolution des habitudes d'achat permise par les technologies du numérique, l'explosion du e-commerce n'est pas pour autant le fruit du hasard. Le e-commerce s'impose grâce à une stratégie commerciale très agressive. Les deux géants du secteur, Amazon et Alibaba, cherchent d'abord à tuer la concurrence, pour, dans un second temps générer des profits sur les ventes.

Cette stratégie de vente à perte et de monopole est propulsée par les marchés financiers. Avec 1180 milliards de dollars de capitalisation boursière, Amazon est une des entreprises dans laquelle le marché investit le plus¹⁷. Son concurrent Alibaba est la première capitalisation boursière chinoise : 568 milliards de dollars¹⁸.

La suppression des emplois de vendeurs en magasin (le client faisant son choix et encaissant sa commande seul sur le site), l'automatisation, les cadences ultra-rapides, et les économies d'échelles dans les méga-entrepôts provoquent deux fois plus de destructions d'emplois que le e-commerce n'en crée.

LES DESTRUCTIONS NETTES D'EMPLOIS À GRANDE ÉCHELLE AUX ÉTATS-UNIS ET AU ROYAUME-UNI

C'est aux États-Unis qu'Amazon est né, et c'est son plus gros marché. La moitié du chiffre d'affaires mondial d'Amazon est réalisé dans le pays, et la multinationale y réalise 38% du chiffre d'affaire du commerce en ligne. Amazon y possède 110 entrepôts¹⁹ et emploie plus de 150 000 salariés et intérimaires²⁰.

Ce développement rapide n'a pas été sans conséquences. Depuis 10 ans, la vente en ligne, et en premier lieu Amazon, serait responsable de la destruction nette de 260000²¹ à 300000²² emplois. On parle même de «Retail Apocalypse» pour parler du phénomène qui a encore entraîné la fermeture de 9000 magasins en 2019²³.

À son échelle, le Royaume-Uni connaît un sort similaire. Second marché européen d'Amazon²⁴, 90% des acheteurs britanniques utiliseraient Amazon²⁵. Une implantation de plus en plus monopolistique qui a joué un rôle déterminant dans la fermeture de 1 267 magasins en 2018²⁶, détruisant plus de 13000 emplois²⁷ !

17 Capitalisation boursière d'Amazon au 23 avril 2020, d'après Google.

18 Capitalisation boursière d'Alibaba au 20 avril 2020, d'après Google.

19 *Democracy Now*, Report: COVID-19 Cases in U.S. Amazon Warehouses Will Likely Skyrocket, 17 avril 2020.

20 *Institute for Local Self Resilience*, Amazon's Stranglehold: How the Company's Tightening Grip on the Economy Is Stifling Competition, Eroding Jobs, and Threatening Communities, 29 novembre 2019.

21 Service économique de l'ambassade de France aux États-Unis, L'impact du e-commerce sur les commerces physiques aux États-Unis, 2017 - 178 000 créations et 44. 000 destructions.

22 *Institute for Local Self Resilience*, Amazon's Stranglehold: How the Company's Tightening Grip on the Economy Is Stifling Competition, Eroding Jobs, and Threatening Communities, 29 novembre 2019.

23 *Le Monde*, Aux États-Unis, le commerce de détail en pleine «apocalypse», 27 janvier 2020, *International Business Times*, 8 Retail Stores Closing Their Doors In 2020, février 2020.

24 *Statista*, Annual net sales of Amazon in selected leading markets from 2014 to 2019; Reuters, How will Amazon deliver in its second biggest market ?, 23 octobre 2019 - 11% attribué à AWS.

25 *The Guardian*, Almost 90% of UK shoppers use Amazon, research reveals, mars 2019.

26 *Eurofund*, Amazon's expansion in Europe, 21 mai 2019.

27 Debenhams (4,000 job losses), Homebase (1,800 job losses), Poundworld (5,100 job losses) and House of Fraser (2,000 job losses).

BIENTÔT TROP TARD POUR LES COMMERCE FRANÇAIS ?

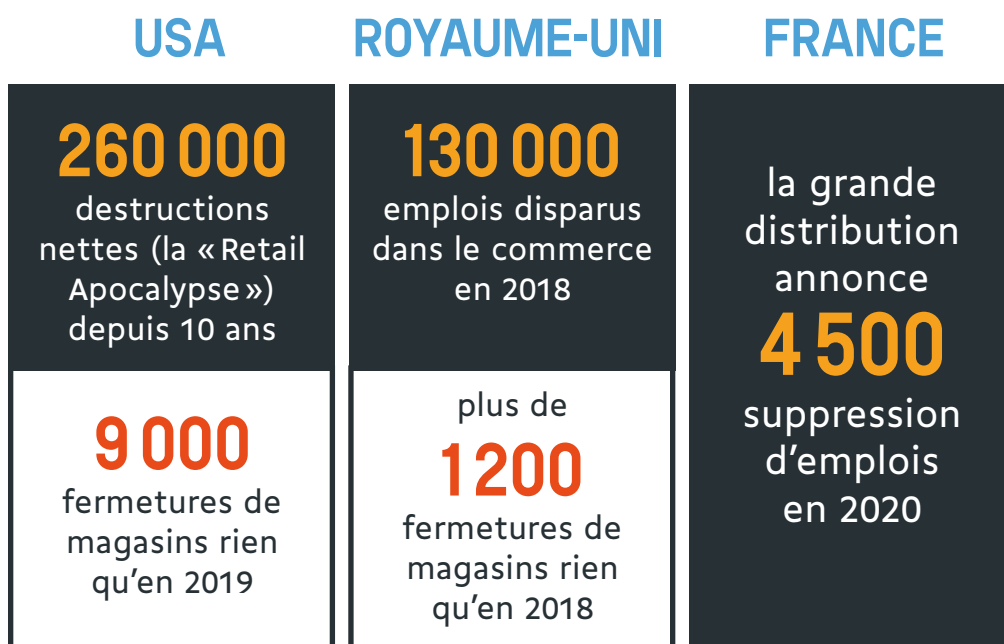
L'État français continue de soutenir l'expansion du e-commerce en France. La situation actuelle va jusqu'à les exclure les entrepôts de la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), ou d'autorisation aux titre des aménagements commerciaux (CDAC ou CNAC).

Malgré un certain changement de ton de la part de l'exécutif ces derniers mois, les préfets continuent d'autoriser les projets d'entrepôts d'Amazon, 4 l'ont été ces derniers mois.

Si le projet de doubler sa surface de stockage en France aboutit²⁸, les emplois dans les commerces de proximité et la grande distribution pourraient rapidement connaître un déclin spectaculaire. D'après l'ancien Secrétaire d'État au numérique, Mounir Mahjoubi, Amazon va détruire plus de 7900 emplois en France à court terme²⁹. Et en

effet, alors que nous manquons encore de données sur les fermetures des commerces de proximité, la grande distribution, à elle seule, annonce la destruction de 4500 emplois en 2020³⁰.

Il faut bien voir qu'au delà de l'élément purement chiffré, ces fermetures de commerces de proximité ont de graves conséquences sur la vitalité des centres-villes, le lien social, les services de proximité, et plus globalement l'attractivité d'un territoire. Les commerces ont vu leurs activités décroître depuis près d'un an et demi en raison de la conjoncture économique, phénomène bien sûr amplifié avec la crise sanitaire. Si les consommateurs ne « jouent pas le jeu » et se tournent vers des acteurs comme Amazon plutôt que leurs commerces de proximité, cela sera lourd de sens et mettra à mal des entreprises familiales et des emplois non délocalisables. Ceci d'autant plus, que plus les commerces fermeront dans les centres-villes, moins ils auront d'alternatives.



²⁸ Le taux de croissance d'Amazon en France est de 29% par an, deux fois supérieur à celui de Cdiscount, son rival. *Kantar World Panel, E-commerce heads the digital revolution in France*, novembre 2019.

²⁹ Mounir Mahjoubi, *Vers l'infini et pôle emploi*, novembre 2019 ; Mounir Mahjoubi a obtenu ce chiffre en déduisant les embauches d'Amazon et des vendeurs tiers (12337 emplois en direct et chez les vendeurs de la Market Place) aux suppressions d'emplois dans le commerce physique à cause des activités du site d'achat (20239 emplois)

³⁰ Conforama va supprimer 1900 emplois ; Auchan va supprimer 500 emplois, Carrefour va supprimer de 1200 à 3000 postes



FRANCIS PALOMBI, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION DES COMMERÇANTS DE FRANCE TIRE LA SONNETTE D'ALARME

La pandémie Covid-19 est en train de révéler au monde, aux États et aux citoyens des réalités qui permettront de ne pas perpétuer les mêmes erreurs, les mêmes mauvaises orientations.

Sur le plan économique, sur le plan de la distribution, on doit se rendre à l'évidence : les grandes gagnantes de cette crise, ce sont les plate-formes de vente numérique.

Cela crée un déséquilibre profond en défaveur des formes de commerce habituelles - grandes surfaces alimentaires, grands centres commerciaux périphériques, commerces de centre-ville indépendants, les plus affectés et fragilisés - enfin, en défaveur du commerce physique en général.

La Confédération des commerçants de France s'associe à ce dossier de presse pour demander à l'État français dans un premier temps, mais également à l'Europe, de prendre des mesures fortes pour enrayer, et, pardonnez moi l'expression, pour éviter une « pandémie du commerce et de l'emploi » qui déboucherait sur la disparition du commerce traditionnel, et du lien social, par la même occasion.

Nous avons pu hélas constater le traitement des salariés au sein des entrepôts Amazon ! La justice française a dû intervenir pour sauver des vies, peut-être...!

Un problème si grave en appelle à des moyens forts. Pourquoi ne pas déclencher au niveau national, mieux encore européen, un mora-

toire d'interdiction, voire d'une sérieuse maîtrise des créations d'entrepôts du e-commerce qui explosent sur notre territoire - ceux d'Amazon, mais aussi des autres plateformes comme Alibaba ? Cela serait également bénéfique d'un point de vue écologique pour ne pas créer une nouvelle artificialisation des sols.

Je rajouterai une chose très importante: aujourd'hui ces créations ne sont soumises à aucune formalité d'usage ou demandes d'autorisation commerciales, sous le prétexte qu'il s'agit d'entrepôts... mais en réalité de vente sur internet.

Ces entrepôts ne s'acquittent pas de la taxe sur les surfaces commerciales alors que nos grandes surfaces de distribution la paient ! Bien évidemment les vrais entrepôts ne sont pas et ne doivent pas être associés aux mesures ci-dessus exprimées.

Dernier point, non des moindres, comme l'a très clairement exprimé l'ancien Secrétaire d'État Mounir Mahjoubi, des pertes d'emplois prouvées à l'échelle mondiale résultent déjà de ces créations d'entrepôts de vente numérique. Les premières projections pour la France sont alarmantes.

Avec les risques et les conséquences évoqués, je renouvelle mon appel à ceux qui nous gouvernent en France, en Europe, aux acteurs économiques, aux citoyens, réagissons ! Réagissez ! Soyez à nos côtés, après il sera trop tard...!



4. L'IMPACT SUR LE CLIMAT ET LES FINANCES PUBLIQUES

LA SURPRODUCTION D'AMAZON : UNE BOMBE POUR LE CLIMAT

Commande de 100000 camionnettes électrique, livraison moins émettrice de gaz à effet de serre que les courses en magasin... les arguments écologiques d'Amazon pèsent très peu face à la surproduction, au cœur de son business, qui est une véritable bombe climatique. Amazon tire les prix vers le bas pour conquérir rapidement les marchés. Mais cela génère de la surproduction, la baisse des prix et l'augmentation de la production étant corrélés. En 10 ans, le marché du textile a perdu 10% de sa valeur, alors que la production a doublé!

Amazon résume bien la situation à ses actionnaires "nous allons vendre toujours plus à des prix toujours plus attractifs". La multinationale a vendu 15 milliards de produits en 2018³¹ !

En France, les ventes atteignent 39 vêtements³² et 12,5 produits électroniques par habitant³³, près de 10% de nos émissions de gaz à effet de serre³⁴. Le textile serait le 4^e émetteur mondial. Or, la fabrication de ces produits représente plus de 80% de leur empreinte carbone, bien supérieure au transport³⁵. Amazon est le premier distributeur dans ces secteurs aux États-Unis³⁶, au Royaume-Uni et en passe de le devenir en France³⁷. Le bilan carbone réel d'Amazon serait donc plus proche des émissions annuelles de la Hollande que de celles de la Bolivie³⁸.

LE VRAI VISAGE D'AMAZON LA LIVRAISON PAR AVION

Pour livrer les produits en 24h, Amazon a augmenté la livraison par avion de 29% en 2019³⁹, alors qu'elle affirmait renforcer ses engagements sur le climat. Le fret aérien est 7 fois plus polluant que le transport routier. De plus, les 100 000 camionnettes électriques mises en avant ne représentent qu'une petite fraction du million nécessaire à son activité.

DUMPING, FRAUDE ET ÉVITEMENT FISCAL

Pour assurer des prix bas, Amazon a réduit ses coûts... à commencer par l'impôt. Amazon enregistre ses ventes dans des paradis fiscaux, Delaware et Luxembourg. Elle a réussi à payer - 1% d'impôts aux États-Unis en 2018⁴⁰ et a touché un crédit d'impôt de 249 millions d'euros au Luxembourg⁴¹. La concurrence avec les autres plateformes la conduit aussi à pratiquer le dumping sur les prix. D'après Bercy : 98% des vendeurs de la place de marché d'Amazon frauderaient la TVA⁴². Amazon est responsable puisqu'elle développe sa place de marché, qui représente désormais 66% de son activité⁴³. Grâce à la fraude, Amazon gagne des parts de marché tout en touchant des commissions de 15% sur les ventes! 100 millions d'euros de TVA et de charges salariales ont été collectées par Amazon France en 2018⁴⁴. Moins de 100 millions d'euros de TVA pour un chiffre d'affaire - vente directe et marketplace - estimé à 6,5 milliards d'euros: un déficit supérieur à 1,3 milliards d'euros par an pour l'État français⁴⁵ !

31 Directement ou via les vendeurs présents sur ses sites.

32 Eco-TLC, Rapport d'activité 2017.

33 ADEME, équipements électriques et électroniques ; données 2018.

34 ADEME, Dossier de presse : La face cachée des objets : vers une consommation responsable, septembre 2018.

35 Quantis, and the Climate Work Foundation, Measuring Fashion, 2018 ; ADEME, Modélisation et évaluation des impacts environnementaux de produits de consommation et biens d'équipement, septembre 2018.

36 Financial Times, Now Amazon is disrupting fashion retail, too, 26 janvier 2018.

37 Kantar World Panel, E-commerce heads the digital revolution in France, novembre 2019.

38 La multinationale a publié un bilan carbone de 44,8 millions de tonnes d'eq CO² pour la première fois en 2019, proche de celui de la Bolivie. Ce bilan ne prend en compte que le transport des produits et les données fournies restent très floues. Le bilan exclut les émissions nécessaires à la fabrication des 15 milliards de produits vendus sur les sites d'Amazon dans le monde.

39 Reuters, Amazon's rising air shipments fly in the face of climate plan, 6 novembre 2019.

40 Institution on Taxation and Economic Policy, Amazon in Its Prime: Double Profits, Pays \$0 in Federal Income Taxes, 13 février 2019.

41 The Guardian, Amazon given €294m in tax credits as European revenues jump to €32bn.

42 Capital, Bercy constate une fraude massive à la TVA sur Amazon et Cdiscount, 9 décembre 2019.

43 D'après les conclusions en défense d'Amazon. Tribunal judiciaire de Nanterre, Ordonnance de référé rendue le 14.04.20, N°R.G. : 20/00503

44 Le Parisien, Amazon France a payé 250 millions d'euros d'impôts, taxes et cotisations en 2018, 18 décembre 2019

45 20% de 6,6 milliards équivaut à 1,32 milliards. En outre le CA de 6,6 milliards ne correspondrait pas à la valeur totale de marchandise vendue via la marketplace, mais à une agglomération de la valeur des ventes directes d'Amazon et d'une commission fixe d'environ 15% sur les ventes de la place de marché.